



Rue de l'Hôtel de Ville, 1
5530 Yvoir
Tél: 082/ 61 03 10

**PCDR – Rapport de la réunion plénière de la CLDR
du 22 février 2016**

Présents : 15 membres de la CLDR/28 (dont 11 membres votants)	Absents/excusés : 13 membres
--	------------------------------

		Présents	excusés	absents			Présents	excusés	absents
Prénoms	Noms				Prénoms	Noms			
Bertrand	CUSTINNE	x			Thierry	LANNOY	x		

Effectifs				Suppléants					
Prénoms	Noms			Prénoms	Noms				
Étienne	DEFRESNE		x	Marcel	COLET			X	
Julien	ROSIÈRE	x		Jean	QUEVRIN				X
Laurent	GERMAIN	x		Marie-Bernard	CRUCIFIX-GRANDJEAN			X	
Catherine	VANDE WALLE -FOSSION	x		Patrick	EVARD	x			

Effectifs				Suppléants					
Prénoms	Noms			Prénoms	Noms				
Marc	DE WIL	x							
Philippe	BASIAUX		x						
Eric	DARAS	x		Jean-Pierre	BINAME				x
Marie-Agnès	BERNARD-SERRUYS		x						
Jean-Marie	FLAMEY	x		Sébastien	BODART	x			
Marie-France	LIBOIS	x		Daniel	ELIAS	x			
				Patrice	MARIN			dém	
				Axel	BLANCKAERT				x
Chantal	LAVERDISSE		x	Thierry	LESSIRE	x			
				Benoît	GERMAIN			x	
Daniel	BOUSSIFET			x	Jean-François	PINGET			x
Anne	VANDENABEELE		x		Bruno	SCHIMP	x		
					Patricia	CARLY	X		

M. Marin quitte notre commune en mars 2016 et donc démissionne de la CLDR

1. Approbation des PV des réunions du 25 janvier 2016

Corrections souhaitées par la CLDR :

Corrections orthographiques à apporter : Château d'ARCHES – Maxime Prévôt

Catherine Vande Walle souhaite que soit précisé au Point 3, relatif au dossier de la maison de village de Mont, que l'accord de la CLDR porte sur l'introduction de ce dossier de candidature dans le cadre précis de l'appel à projet FEADER.

→ Moyennant ces précisions, le PV de la réunion du 25 janvier 2016 est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport annuel (2015) de la CLDR : activités, avancement des projets, proposition de projets.

Sur base du projet de rapport transmis en annexe de la convocation, voici les commentaires ou remarques de la CLDR :

Chapitre 3 : Rapport de la Commission Locale – Point 6. Réflexion générale de la CLDR :

- La création des groupes de travail a permis d'avancer sur plusieurs projets et a permis d'introduire un dossier de candidature FEADER.
- Autre point positif, les groupes de travail se sont – comme souhaité l'an dernier – ouverts aux associations ce qui augmente la dynamique de la réflexion.
- En 2015, la fréquentation aux réunions de la CLDR a été assez faible. La CLDR trouve cela regrettable pour un processus qui se veut participatif. A ce sujet, on peut souligner l'effort qui a été réalisé par rapport à la dynamique des réunions (plus d'échanges, note préparatoire, documents de travail transmis avant la réunion permettant à chacun d'assimiler les dossiers, ...)
- La CLDR aimerait poursuivre et activer le dossier de la maison rurale de Godinne. A ce sujet, la CLDR demande de se renseigner sur la possibilité de rentrer une fiche projet liée à un bien dont la commune n'est pas propriétaire et sur la possibilité d'un partenariat public /privé. Par ailleurs, il existe des lieux et des salles à Godinne mais celles-ci ne sont pas ou difficilement accessibles. A analyser en fonction des besoins des associations.
- Au niveau du projet berges de Meuse : la CLDR souligne qu'il ne faut pas confondre le projet du BEP et la fiche projet du PCDR qui concerne l'ensemble des berges. Le projet du BEP ne concernant que 2 lieux précis (Godinne et Houx), il fait partie de la fiche du PCDR, qui elle, est plus globale.
- La CLDR trouve dommage que les projets transversaux n'avancent pas beaucoup, sachant qu'une des raisons vient des retards de la RW, influençant l'avancement de certaines fiches projets. A ce sujet, le président rappelle (à nouveau) le contexte et les raisons qui justifient ce délai (et qui ne sont en rien liées à un manque de volonté politique) :
 - > concernant le Plan Communal de Mobilité, le pré-diagnostic est en cours. Du retard a été pris en raison de l'affectation et de la réorganisation du personnel communal mais l'objectif est d'introduire la demande de révision encore cette année.
 - > concernant l'Agence de Développement Local, ce n'est pas un manque de volonté car des contacts ont été pris en 2013 aussi bien à la DGO6 qu'à l'Union des Villes et Communes. Le problème vient d'une part du budget communal à mobiliser pour une ADL (près de 50.000 euros) et d'autre part sur les très faibles probabilités d'avoir une ADL propre à Yvoir (les acteurs régionaux nous ont très clairement suggéré de nous associer avec Anhée ou Dinant... en leur imposant au passage le partage de la subvention et des ressources humaines !)
 - > concernant le Schéma de structure, nous attendons tout simplement les nouvelles dispositions du CoDT qui vise à remplacer le CWATUPE.

Chapitre 5 : Projets futurs

Projet 0.2 – Aménagement de sécurité aux abords des écoles :

Certains membres demandent de ne pas oublier, même si cela ne nécessite pas une fiche projet PCDR, qu'il reste le problème du Collège Saint-Paul et celui de l'escalier à Spontin + problème de stationnement à Yvoir entre le fleuriste et l'église. Tous ne nécessitent pas nécessairement une convention-exécution mais à avoir à l'œil pour améliorer la situation.

Projet 1.12 – Parc résidentiel « la Gayolle ». On rappelle que ce dossier est quasi une exigence de la région. Il faudrait peut-être reformuler le commentaire repris dans le projet de rapport en mentionnant que la commune attend les nouvelles dispositions réglementaires avant d'entamer la réflexion.

Projet 1.1 – Réseau de déplacements actifs intra et inter villages :

Le projet 1.1 phase a - Création d'une liaison douce entre CHU et village de Mont a déjà bien avancé.

Il reste la phase b : début 2016 - le Conseil communal de février 2016 a approuvé le lancement de l'étude de l'égouttage. Ne pas oublier d'y intégrer l'aménagement de la route d'Evrehailles – sortie d'Yvoir

→ Moyennant ces quelques compléments, la CLDR approuve le rapport annuel à l'unanimité

3. Composition de la CLDR

- Depuis fin 2014, nous avons enregistré 12 démissions, essentiellement pour raisons familiales, professionnelles, de santé ou déménagement (hors Commune) et un décès :
 - . Céline Jaumotte, effective pour Mont
 - . Christophe Delieux, effectif Evrehailles-Bauche
 - . Dimitri Descamps, effectif pour Purnode
 - . Quentin Hatterert, suppléant Purnode
 - . Francis Straet, effectif pour la Gayolle
 - . Michaela De Zolt, effective pour Yvoir
 - . Raphaël De Witte, suppléant Dorinne
 - . Delphine Arnal, suppléante pour Durnal
 - . Jérémie Vanhaverbeke, suppléant Evrehailles
 - . Céline Prevoo, effective Spontin
 - . Philippe Lebeau, suppléant Evrehailles
 - . Patrice Marin, effectif La Gayolle - quitte la commune en mars 2016
 - . Constant Thebault, suppléant La Gayolle – décédé
- Non-retenues en 2013, nous avons conservé « en réserve » deux candidatures (les personnes restant par ailleurs intéressées pour siéger) :
 - Chantal RÉSIMONT-BLASUTIG, Evrehailles
 - Francine MARLAIR, Spontin
- Nous avons également reçu 7 candidatures dont 6 recevables (M. Maisetti ayant quitté la Commune) :
 - Christine BOMBARDA, Durnal
 - Cédric COMPERE, Mont
 - Laurence DAFPE, Purnode
 - Philippe DEPPE, Godinne
 - Marcelle LEJEUNE, La Gayolle
 - Benoît LENOBLE, Godinne
- Ayant plus de places disponibles que de candidatures rentrées (malgré plusieurs appels à candidature lancés sur le site internet, dans le bulletin communal et oralement lors des groupes de travail), le Collège communal a proposé d’inclure l’ensemble des candidats. Il a également proposé que certains suppléants deviennent effectifs :
 - Patricia CARLY - Yvoir
 - Benoît GERMAIN – Spontin
 - Sébastien BODART – Godinne
- Voici la proposition faite par le Collège sur base des places vacantes et des candidatures en réserve (en gras, ce qui change) :

Président	Effectifs		Suppléants	
	Prénoms	Noms	Prénoms	Noms
Bertrand		CUSTINNE	Thierry	LANNOY

1/4 Communal	Effectifs		Suppléants	
	Prénoms	Noms	Prénoms	Noms
	Marcel	COLET	Étienne	DEFRESNE
	Julien	ROSIÈRE	Jean	QUEVRIN
	Laurent	GERMAIN	Marie-Bernard	CRUCIFIX- GRANDJEAN
	Catherine	VANDE WALLE –FOSSION	Patrick	EVRRARD

Villages	Effectifs		Suppléants	
	Prénoms	Noms	Prénoms	Noms
Dorinne	Marc	DE WIL	Jean-François	PINGET
Durnal	Philippe	BASIAUX	Christine	BOMBARDA
Durnal	Eric	DARAS	Jean-Pierre	BINAME
Evrehailles/Bauche	Marie-Agnès	BERNARD-SERRUYS	Chantal	RESIMONT
Godinne	Sébastien	BODART	Benoît	LENOBLE
Godinne	Jean-Marie	FLAMEY	Philippe	DEPPE
Houx	Marie-France	LIBOIS	Daniel	ELIAS
La Gayolle	Marcelle	LEJEUNE		
Mont	Axel	BLANCKAERT	Cédric	COMPERE
Mont	Chantal	LAVERDISSE	Thierry	LESSIRE
Purnode	Laurence	DAFFE		
Spontin	Benoît	GERMAIN	Francine	MARLAIR
Yvoir	Daniel	BOUSSIFET		
Yvoir	Anne	VANDENABEELE	Bruno	SCHIMP
Yvoir	Patricia	CARLY		

La présente composition sera soumise au vote du conseil communal le 14 mars prochain.

Il reste des places vacantes -> une nouvelle info sera insérée dans le prochain bulletin communal.

Si une candidature arrivait d'ici le 14 mars, la CLDR accepte qu'elle soit proposée et discutée au conseil sans avis préalable de la CLDR. A ce sujet, un contact sera repris avec Mme Godefroid (qui avait accompagné Anne Vanden Abeele en décembre dernier) pour vérifier si elle reste intéressée et, dans cette hypothèse, l'inviter à renvoyer une candidature en bonne et due forme.

Catherine Vande Walle regrette d'avoir plusieurs candidats identifiés comme proche des groupes politiques locaux et/ou déjà membres d'autres instances ou commissions communales alors que l'idéal est d'avoir des citoyens issus de l'associatif ou simplement intéressés par leur village. Le Président indique que ce n'est pas faute d'avoir lancé des appels à candidature. Par ailleurs, être un citoyen engagé n'est nullement contradictoire avec une mission au sein de la CLDR. Cela n'empêche pas d'être objectif sur les dossiers que nous avons à gérer et d'agir dans l'intérêt général de nos villages et de notre commune.

→ **Aucune modification n'est faite sur la proposition du Collège et la CLDR remet un avis favorable par 8 voix pour et 3 abstentions**

4. Etat d'avancement des projets

1ère convention : Liaison CHU Mont

- Nous avons reçu le cahier des charges. Celui-ci sera soumis à l'approbation du Conseil communal du mois de mars 2016. Après quoi, lancement de la procédure d'adjudication du marché des travaux. L'ensemble du dossier devra être ensuite soumis à l'approbation du Ministre avant notification à l'entreprise qui réalisera les travaux.

2^{ème} convention : Aménagement de sécurité aux abords de l'école de Dorinne.

- Le dossier d'adjudication a été envoyé au Ministre (07/01/2016) pour accord avant l'attribution définitive. Celui-ci est actuellement dans les mains de l'inspection des finances. Nous attendons l'accord.
- Les luminaires seront placés par ORES préalablement aux travaux d'aménagements. Des contacts ont été pris.
- Le début des travaux est espéré pour *mai-juin* 2016.

3^{ème} convention : Aménagement du cœur de village de Purnode.

- Le permis d'urbanisme a été envoyé au fonctionnaire délégué. On attend une approbation pour le 09 mai 2016 au plus tard.
- Le cahier des charges est en cours de réalisation. Il reste quelques détails à régler au niveau du phasage du projet et du calendrier mais on espère pouvoir faire passer le cahier des charges lors du Conseil communal d'avril (ou, au pire, de mai).

Salle de Mont : appel à projet PWDR 2016 – Dossier de Candidature de la commune d'Yvoir

Dans le cadre du Plan Wallon de Développement Rural, la Commune d'Yvoir a introduit le 13 février 2016 un dossier de candidature pour la réalisation d'une salle polyvalente à Mont (projet 7.4 du PWDR, subsidié à 80 %).

Une estimation du coût a été déterminée sur base de l'esquisse réalisée et équipements envisagés. Le projet devrait s'élever à 2.981.000 euros.

L'enveloppe de la Région wallonne étant limitée, le projet sera phasé. Trois phases ont été définies permettant de renvoyer un dossier de candidature pour la construction de la salle avec une estimation budgétaire raisonnable inférieure à 2.000.000€. L'hypothèse étant de pouvoir envisager de réaliser les 2 autres phases par le biais d'autres sources de financement.

La CLDR félicite le travail et plans réalisés en interne.

Patrick Evrard émet de « *grandes réserves* » sur ce dossier et attire l'attention sur l'estimation élevée des coûts de ce projet, surtout avec un phasage, ce qui amènerait un coût communal de 1,3 millions €. Il s'interroge aussi sur quelques éléments du dossier comme la capacité de pratiquer du tennis de table alors qu'il n'y a qu'une seule douche.

Le président rappelle qu'il s'agit ici d'un projet auquel est jointe une esquisse, qu'il doit être retenu par la Région et ensuite faire l'objet d'une étude beaucoup plus fouillée et détaillée. L'essentiel était de présenter à la Région nos besoins, nos objectifs et le réalisme de notre dossier. Si le coût est aussi élevé, c'est aussi en raison de toute une série de fonctionnalités et de technologies novatrices (au niveau énergétique notamment). Et d'ajouter que le coût paraît peut-être élevé mais tout n'est pas qu'une question d'argent : la salle servira non seulement aux montois mais pourra aussi être très utile pour l'ensemble de la commune (et même au-delà) de par sa taille, son caractère modulable, ses équipements,.... C'est un projet ambitieux qui peut rendre de grands services. Si nous n'étions pas retenus, il sera encore temps de voir ce que l'on garde ou pas au niveau des aménagements, des équipements etc.

M. Evrard relève également comme point positif, la gestion des salles par une asbl. et espère que l'idée sera développée et étendue à la gestion d'autres salles déjà existantes.

5. Divers

Prochaine réunion de la CLDR en mai 2016

Pour info : Suite à l'avis de la CLDR, ce mardi 23 matin un contact a été pris avec Madame Edith Godefroid qui avait assisté à notre CLDR de décembre 2015. Edith Godefroid a déposé sa candidature ce mardi 23 février. Sa candidature sera intégrée dans la proposition faite au conseil communal de mars 2016.